



Vendredi 6 octobre 2006

Monsieur Julien SAVARY
Association Française de Développement
des Véloroutes et Voies Vertes (AF3V)
9 rue Bourbon
31 200- TOULOUSE

Réf : JG/JLR/SyS/MM
Affaire suivie par : S. SOROSTE
Tél. : 05 62 53 34 36
E-Mail : resp.environnement@legrandtarbes.fr

Objet : CaminAdour

Monsieur,

Par un courrier estival, vous m'avez fait part de votre visite sur le CaminAdour et de la mise en ligne de notre cheminement sur le site de votre association, ce dont je vous remercie.

Par ailleurs, vous attirez mon attention sur la traversée au niveau du pont Alstom par les rollers et cyclistes qui vous paraît difficile car il s'agit d'une rue très fréquentée, au moins à certaines heures, par les véhicules à moteur. Cette traversée faisait partie des « points noirs » que nous avons à résoudre au moment de l'aménagement. Les solutions que vous avez préconisées dans votre courrier ont été étudiées et non suivies d'effet pour les raisons suivantes :

- création d'un passage souterrain : seule la passerelle mise en place pour les piétons, peu large et sans intervention sur les talus du pont, a pu se faire car un souterrain, à proximité du pont, l'aurait fragilisé ;
- surélévation du passage piéton : le Conseil Général, compétent sur cette voie, a refusé ce principe à cause de la petite distance entre les deux ronds-points qui sont à proximité ; il a donc été estimé que la vitesse des véhicules ne pouvait pas être trop élevée et ainsi, le passage a été laissé en place, après avoir été repeint.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à contacter le service Environnement au 05 62 53 34 36.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Président

Jean Glavany

Le Grand Tarbes

30, avenue Saint-Exupéry

65000 Tarbes

Tél. 05 62 53 34 30

Tél. 05 62 53 10 60

web@legrandtarbes.fr

www.legrandtarbes.fr